



CLASSIQUES  
GARNIER

SCHOPP (Claude), « Présentation », *Cahiers Alexandre Dumas*, n° 31, 2004, *La peine de mort*, p. 13-16

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-09499-9.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-09499-9.p.0017)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2004. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉSENTATION

Les « Œuvres complètes d'Alexandre Dumas publiées dans la collection Michel Lévy » ne comprennent que cinq titres correspondant aux années napolitaines d'Alexandre Dumas (octobre 1860-mars 1864) : *Les Garibaldiens*, *La San Felice*, *Souvenirs d'une favorite*, *Une nuit à Florence*, *Le Fléau de Naples*, *La mendicité*, imprimé, à la suite de *Le Capitaine Pamphile*.

L'interminable fleuve narratif se serait-il tari dans son cours napolitain ?

Sans doute les bibliographies des œuvres d'Alexandre Dumas invitent-elles à réfuter cette hypothèse ? en effet, Douglas Munro ajoute, à cette première liste, cinq autres titres, non édités par Michel Lévy frères : *Le Pape devant les Évangiles*, *l'Histoire et la Raison humaine*, *réponse à mons. Dupanloup*, *Une odyssee en 1860*, *Masaniello*, *Un volontaire de 92*, *I Borboni di Napoli*<sup>1</sup> ; nous-même, dans notre rapide recensement des œuvres de Dumas du *Quid Dumas*<sup>2</sup>, nous avons encore signalé des séries de « Causeries » napolitaines, de « Lettres de Naples », de « Variétés », imprimées dans *Le Monte-Cristo*, dans *La Presse*, dans le *Petit Journal*.

Pendant, ces inventaires ne sauraient rendre compte de l'océan d'encre que fut *L'Indipendente* : outre ses quelque huit cent quarante-deux articles quotidiens, la presque totalité signés d'A. Dumas, que nous y avons répertoriés, le journal imprime des textes plus développés qui ont fait ou auraient pu faire l'objet de publication en brochure, voire en volume, ainsi, par exemple, les lettres ouvertes adressées au roi François II<sup>3</sup> ; deux longs articles consacrés au brigandage<sup>4</sup>, « Ali Tebelen Pascià di Giannina »<sup>5</sup>, « Da Napoli a Roma »<sup>6</sup>, « I miei libri all'indice

di Roma »<sup>7</sup>, « Pietro Monaco, sua moglie Maria Oliverio ed i loro complici »<sup>8</sup>.

Il y a donc pour les éditeurs des œuvres un grand chantier national d'utilité dumasienne, d'autant plus que *L'Indipendente* est, si l'on excepte les journaux éphémères de 1848-1849, le seul des journaux que Dumas a fondés ou dirigés à être un journal politique, dans les colonnes duquel il exprime clairement, à un moment précis de son histoire personnelle, sa pensée civile et civilisatrice.

Cependant, l'éditeur téméraire qui désire apporter sa pierre au futur monument, est arrêté, dès l'abord, par un obstacle difficilement surmontable. En effet, il ne possède généralement que la version en italien des textes que Dumas a écrits en français, avant qu'ils ne soient rapidement traduits pour le numéro du lendemain. Il doit donc, s'il veut rendre accessibles ces inédits, procéder à une traduction, qui, pour excellente qu'elle soit, ne saurait restituer pleinement le grain de l'écriture de l'écrivain.

Ce qui a, néanmoins, décidé les *Cahiers Dumas* à tenter la publication d'articles relatifs à la peine de mort<sup>9</sup>, c'est non seulement la redécouverte de quatre manuscrits appartenant à une série de huit, intitulée : « Au Chef du Jury de Naples. Études sur la peine de mort. », mais surtout la générosité de leurs actuels détenteurs, M. Pascal Ginailhac du Château Alexandre Dumas de Villers-Hélon, M. Philippe Moine, directeur de la Maison littéraire de Victor Hugo à Bièvres, M. Louis Schweitzer, qui en ont permis la reproduction. D'autre part, quelques-uns des articles, usant de l'autocitation (*Gaule et France, Mes Mémoires*) ou de la citation (*Origines du droit français* et *Histoire romaine* de Jules Michelet), assuraient une traduction proche de l'original. Cependant, un atelier de traduction a dû se constituer, composé de Véronique Bruez, Chantal Chemla, Sarah Mombert et Jean-Pierre Pouget, qui ont accepté courageusement de se jeter dans cet océan d'encre<sup>10</sup>.

Ces textes sont des écrits de circonstance. Ils ont leur origine dans le verdict émis le 27 août 1863 par les jurés de Naples, qui avaient à juger un meurtre odieux, commis un an plus tôt par Giuseppe Cherubini sur la personne de son bienfaiteur l'horloger Francesco Ruffo. En effet, alors qu'aucune circonstance atténuante ne pouvait être invoquée, les jurés se refusent à appliquer la peine de mort prévue par la loi. A. Dumas s'empare aussitôt de cette surprenante décision de justice pour engager une

polémique dans laquelle au point de vue philanthropique il oppose un point de vue progressiste, qui postule que la peine de mort ne peut être abolie que lorsque les progrès de la civilisation l'autorisent. Or, à peine libérée de la tyrannie des Bourbons, en proie à la Camorra et au brigandage, Naples, bien qu'elle ait été intégrée au royaume d'Italie, n'est pas encore mûre, selon lui, pour cette abolition. Il ne s'agit donc pas d'un débat de principe pour ou contre la peine de mort, mais d'une réflexion sur l'opportunité de son abolition, que Dumas inscrit comme objectif d'un long processus civilisateur, l'amélioration des mœurs entraînant l'adoucissement de la loi :

« Enfin, un jour, du fond d'une prison secrète dans laquelle s'exhale le solitaire et triste soupir du condamné, surgira la civilisation, lumineuse, tenant à la main non l'épée, mais un rameau d'olivier parce qu'elle ne sera plus combative mais victorieuse, et criera d'une voix qui retentira d'un hémisphère à l'autre : ' Réjouis-toi, Humanité ! La peine de mort est abolie ! ' »

Les vingt-quatre articles de *L'Indépendante* se sont presque naturellement distribués en trois parties, la première constituant une étude synthétique de l'histoire du droit relatif à la peine capitale, étourdissante d'une érudition de seconde, voire de troisième main, la deuxième rassemblant les pièces de la polémique, c'est-à-dire les lettres de lecteurs, en particulier des jurés du procès Ruffo, auxquels A. Dumas répond vigoureusement, la troisième composée de trois longues lettres qu'il adresse à l'adversaire qu'il privilégie, l'écrivain Antonio Ranieri, ami de Leopardi.

Enfin, pour compléter cet ensemble, nous éditons le récit fictionalisé de l'affaire Ruffo qu'A. Dumas propose en feuilleton trois années plus tard (1866) aux lecteurs du *Mousquetaire*, sous le titre *Le Saint Sacrement à Naples*.

Claude SHOPP

1. Munro, Douglas, *Alexandre Dumas père. A Bibliography of Works Published in French, 1825-1900*. Avant-propos d'Alain Decaux. New York & London, Garland Publishing, inc., 1981, p. 336.

2. Dominique Frémy, Claude Schopp, *Quid d'A. Dumas*. Bibliographie établie par Claude Schopp, 338 p., dans le coffret de *Mes Mémoires (1801-1833)*. Robert Laffont, 2002, p. 261-262.

3. « Risposta, puis Risposte al re Francesco II delle due Sicilie. A proposito

del suo proclama ai populi », *L'Indipendente*, n°68, 69, 71, 74, 75, 76 (2, 3, 5, 9, 10, 11 janvier 1861) ; « A S. Majestà D. Re Francesco II nella cittadella di Gaeta », n°76-81, 84-87 (11, 12, 13, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 24 janvier 1861), complétés par « Il Re Ferdinando II e la storia » et « Ferdinando II e l'istoria », n°110/112-115, 118 (21/23-27 février et 2 mars).

4. « Dell'origine del brigantaggio, delle cause della sua persistenza e del modo di distruggerlo », *L'Indipendente*, anno II, n°8-9, 11-14, 17-18, 22 (23-24, 27-28, 30-31 mai, 4-5, 10 juin 1862), édité à Naples en une brochure de 51 pages in-16 (Napoli, Pelard, 1862), imprimé en français dans *Le Monte-Cristo*, n°81-82 (7 et 10 octobre 1862), sous le titre : « Le Brigandage dans l'Italie méridionale. Origine du brigandage, cause de sa persistance, moyens de le détruire » ; « Beni demianiali [Dell'estinzione del brigantaggio] », *L'Indipendente*, n°34 à 40 (26-28, 30 juin, 1er, 3-4 juillet 1862) publié dans une brochure de 76 p. (Napoli, Stab. tip. Strada Banchi nuovi, 1862).

5. *L'Indipendente*, n°156-162, 165, 167, 169, 171 — 176, 183 (20, 22, 24-28 novembre, 2, 4, 6, 10-13, 15-16, 24 décembre 1862). Une édition en grec en a été publiée avec succès : *Ali Pacha. Biographie romanesque*. Préface : Claude Schopp. Traduction et postface : Théodore Katsikaros. Athènes, Editions Hétias, 2002.

6. *L'Indipendente*, 1er juin au 25 septembre 1863, publié en volume (Napoli, Stab. tip. del Plebiscito, 381 p., carte géographique 1863) ; la traduction est d'Eugenio Torelli.

7. *L'Indipendente*, 14 juillet au 22 octobre 1863.

8. *L'Indipendente*, n°51-52, 58, 61, 65-66, 69, 79 (3-4, 12, 16, 22-23, 26 mars, 9 avril 1864), imprimé en français dans le *Journal illustré* (n°16, 28 mai 1864), sous le titre « Madame de Monaco : histoire de brigands. »

9. Certains d'entre eux sont recueillis dans une brochure, mise en vente lundi 7 septembre 1863 : *La pena di morte ed il giuri napolitano*, per Alessandro Dumas, Napoli, Stabil. tipografico del Plebiscito, Strada di Chiaia, 63, 1863, 58 p. : numéros 193, 194 moins la fin (le texte finit à « col cadavere dell'ucciso ? »), 195, 196 et 197.

10. Cette livraison ne saurait donc être considérée que comme une œuvre en cours : à mesure que les manuscrits des articles réapparaîtront, s'ils réapparaissent, leur texte sera appelé à changer.